

MESURES DE PREVENTION APPLICABLES	Prescription	Recommandation
- Collecte des eaux superficielles venant de l'amont et drainage organisé du secteur ; les eaux récupérées seront conduites jusqu'à l'émissaire naturel le plus proche.	X	
- Disposer les constructions futures sur des fondations pouvant résister au tassement différentiel du sol. Ces fondations seront drainées de façon permanente jusqu'en dessous de leur niveau inférieur.	X	
- Entretien régulier avec visite annuelle du réseau de drainage par chaque propriétaire.	X	